



Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Calvados

DDFiP du Calvados - 7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr
Permanence : 02.31.38.34.61

Première Organisation Syndicale dans le Calvados

Caen, le 27 juin 2016

Comité Technique Local du 27 juin 2016

Liminaire

Monsieur le Président,

Mardi 14 juin 2016, **FO-DGFIP 14** appelait à la grève et à manifester à Paris. Des collègues du département ont répondu à l'appel de 7 Organisations syndicales dont la Confédération Force Ouvrière. Plus d'un million de manifestants venus de tous les départements, ont pu démontrer une très forte mobilisation et leur opposition aux mesures régressives contenues dans la Loi Travail. 15 bus ont ainsi pris la direction de la capitale au départ de Caen.

FO-DGFIP 14 se félicite de la réussite de cette journée avec plus de 15% de grévistes à la DGFIP du Calvados, ce qui témoigne du profond rejet du projet de loi travail que le gouvernement tente de nous imposer. Quand ce même gouvernement parle d'essoufflement du mouvement, les syndicats non signataires du Calvados apportent la preuve du contraire avec une mobilisation accrue et une prise de conscience des collègues des conséquences néfastes de ce projet pour le privé mais aussi à terme pour les fonctionnaires. Manipulation de l'opinion au travers des médias et de la propagande gouvernementale, qui assimilent les manifestants à des casseurs, tentatives pour interdire les manifestations : rien n'y fait ! La mobilisation continue pour le retrait de ce projet de loi scélérat.

Car en effet, la loi Travail remet en cause plus de 50 ans de droits sociaux conquis par les salariés. Elle concerne aussi les fonctionnaires, par l'intégration au projet de loi d'un amendement relatif au compte personnel d'activité (CPA) permettant, à terme, d'appliquer par ordonnance celui-ci aux fonctionnaires.

Tous ces mouvements découlent d'une situation similaire déclinée dans tous les secteurs : conditions de travail en constante dégradation, remise en cause d'acquis sociaux parfois obtenus au prix fort, et persistance des décideurs à ne rien vouloir entendre

La DGFIP ne fait pas exception dans ce paysage avec sa valse incessante de réformes qui relèvent d'une idéologie de pseudo-modernité similaire à celle contenue dans la Loi Travail ;

À l'heure où après Vierzon, un certain nombre de départements sont engagés dans des actions fortes de grèves reconductibles et, de blocage, le Directeur Général choisit de faire paraître sur Ulysse en date du 19 mai 2016 son dernier pensum : "Lignes Directrices de la DGFIP". Une provocation de plus !

Il suffit de lire : *"L'âge d'or, c'est à dire le passé embelli et perdu est un mythe. Evoluer pour mieux servir et pour mieux vivre ; Chacun le sait : nos moyens diminuent et nos charges augmentent. Pour faire face à cette situation, il faut donc sans relâche rechercher la façon de gagner en productivité "*

Le lien est fait : notre Directeur Général devient le serviteur zélé du gouvernement dans la poursuite des suppressions d'emplois, déjà programmées dans les lettres de cadrage budgétaires pour 2017.

Suppression de 2 % des effectifs, c'est-à-dire -2800 emplois pour Bercy, la DGFIP restant le principal contributeur à cette destruction du Service Public.

Or, selon les déclarations du secrétaire d'État au budget, C. Eckert en date du 21 avril dernier (dépêche AFP), la mise en place du Prélèvement à la source va nécessiter la création de nouveaux métiers pour contrôler. Quels contrôles pourrons-nous faire sans moyens humains ?

Si les représentants FO siègent ce jour cela ne signifie nullement que les problèmes sont réglés ou qu'ils ont abandonné leurs revendications, car ils restent convaincus que la politique de la chaise vide ne solutionne pas les problèmes des agents et des services.

Ces revendications, **FO-DGFIP 14** vous les rappelle :

- Arrêt immédiat de toutes les restructurations, fusions, suppressions de services.
- Arrêt de toute mutualisation des services éloignant le service public du citoyen et accentuant la désertification des départements,
- Arrêt des suppressions d'emplois (2130 suppressions pour 2016 à la DGFIP dont 29 dans le Calvados)
- Attachement au Statut Général de la Fonction Publique garant de l'égalité d'accès au Service Public.
- Opposition à la mise en place de la retenue à la source pour l'impôt sur le revenu, cadeau déguisé aux entreprises devenant "Percepteur"».

Les représentants du personnel sont réunis autour d'un ordre du jour très chargé, au cours duquel leur avis ne sera même pas sollicité puisque l'ensemble des points est examiné pour information.

S'il ne fallait retenir qu'un seul point, ce serait le premier qui concerne l'annulation d'une décision prise lors du CTL du 17 septembre 2015. **FO-DGFIP 14** rappelle qu'il avait voté contre le transfert de la gestion de l'hôpital de Pont l'Evêque à Lisieux Intercom, comme l'ensemble des organisations syndicales. **Les représentants FO-DGFIP** reviendront en séance sur ce point mais se félicitent d'ores et déjà de cette décision qui donne raison à ceux qui s'investissent chaque jour sur le terrain.

Ils demandent par ailleurs le report du point 5 DUERP PAP. Ce point est habituellement présenté à l'automne et n'a pas été voté en CHS tel que prévu dans les textes.

